



## Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2021

### Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires

Dans le contexte lié à l'épidémie de Covid-19, les actionnaires d'ENGIE sont informés que l'Assemblée Générale Mixte se tiendra le jeudi 20 mai 2021 à 14 heures 30 à huis clos, i.e. hors présence des actionnaires, à l'Espace Grande Arche - 1, parvis de la Défense 92044 Paris La Défense.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été mis en ligne sur le site du Bulletin des Annonces légales Obligatoires « BALO » ([www.journal-officiel.gouv.fr/balo](http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo)) le 12 mars 2021 bulletin numéro 31.

L'avis de convocation sera mis en ligne sur le site du Bulletin des Annonces légales Obligatoires « BALO » ([www.journal-officiel.gouv.fr/balo](http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo)) le 30 avril 2021 bulletin numéro 52.

Les documents d'information préparatoires à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, et notamment l'Ordonnance du 25 mars 2020 telle que modifiée, et prorogée par le Décret n°2021-255 du 9 mars 2021 :

- pour les actionnaires au nominatif, vous recevrez directement votre convocation à l'Assemblée Générale, par courrier ou par e-mail selon votre choix. Pour toute demande de documents complémentaires, vous devrez soit compléter le formulaire de demande d'envoi de documents figurant en dernière page de la brochure de convocation et le renvoyer à Société Générale, Service des assemblées générales, Sgss/Sbo/Cis/Iss/Gms, CS 30812, 44 308 Nantes Cedex 3, à l'aide de l'enveloppe T jointe à votre convocation par courrier, soit en faire la demande par courriel à l'adresse suivante :[assemblees.generales@sgss.com](mailto:assemblees.generales@sgss.com).
- pour les actionnaires au porteur, vous devrez vous adresser à votre intermédiaire bancaire ou financier.

Conformément à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, les documents d'information préparatoires à cette assemblée sont disponibles sur le site d'ENGIE ([www.engie.com/assemblee-generale-mai-2021](http://www.engie.com/assemblee-generale-mai-2021)).

*Courbevoie, le 29 avril 2021*

#### ENGIE

1, place Samuel de Champlain – Faubourg de l'Arche  
92930 Paris La Défense Cedex  
Tél. +33 (0)1 44 22 00 00

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 euros - 542 107 651 RCS Nanterre  
[www.engie.com](http://www.engie.com)